

TOCTOK



Le trimestriel du Foyer Laekenois / automne 2019 / n°55

DOSSIER Les mutations



04 / DOSSIER

Les mutations

07 / PORTRAIT

Liesbet Temmerman

08 / RÉNOVATIONS

Immeuble 4 - Cité modèle

10 / FOCUS

Inauguration

13 / MC - CITÉ CULTURE

Michael Damman

14 / MICRO TOC-TOK

Fête de quartier

15 / ÇA BOUGE DANS LES QUARTIERS

Fête des lumières

16 / IDÉES DÉCOUVERTES

Europalia

Edito

Les mouvements et les débats qui se développent partout dans le monde démontrent le sentiment d'urgence que les citoyens ressentent face aux enjeux climatiques et sociaux.

Il est indispensable d'allier les deux concepts, car il n'y a pas de réponse simple et unique à une situation complexe. Le logement de qualité pour tous fait sans conteste partie d'un des sujets centraux à traiter.

Avec honneur et humilité, je me suis engagée à assumer la présidence du Foyer Laekenois. Je compte mettre mon expérience professionnelle d'architecte spécialisée dans les domaines environnementaux et les marchés publics au service la SISP. Je porterai à leur terme les projets lancés par mes prédécesseurs tout en insufflant le dynamisme indispensable à l'ambitieux plan d'isolation initié avec l'aide la Ville de Bruxelles. Ce plan concerne de nombreux logements du Foyer Laekenois et une réflexion approfondie centrée sur les dernières innovations y est indispensable. Les locataires bénéficieront d'une réduction de leur facture d'énergie tout en apportant une réelle contribution à la réduction de la production des gaz à effet de serre.

Enfin, la demande de logements sociaux est croissante et nous devons nous atteler à la mise sur pied de projet de construction pour y répondre dans le cadre des programmes politiques régionaux et communaux.

Je compte mettre mon énergie pour concrétiser de manière réaliste ces nombreux projets.

Liesbet Temmerman



Liesbet Temmerman
Présidente du Foyer Laekenois

« Le logement de qualité pour tous »

Toc-Tok 55 - Automne 2019**Éditeur responsable :**

Christophe Pourtois, Directeur général

Le Foyer Laekenois scrl

Avenue de l'Arbre Ballon 5A • 1020 Bruxelles

tél. : 02 479 00 48 • fax : 02 478 49 36

www.foyerlaekenois.be

toctok@flh.brussels

Imprimé sur papier FSC

Rédaction :

Rédaction : M. Bosquillon

Copyright :

Sauf mention contraire : Xavier Claes / Illustration p.4 : JacPé / Couverture : Cité Modèle - AM10 / Quatrième de couverture : Brancusi Constantin, Muse endormie, 1910 © Centre Pompidou, MNAM-CCI, Dist.RMN-Grand Palais - Adam Rzepka, Sabam Belgium, 2019

Comité de rédaction :

Présidente du Foyer Laekenois : Liesbet Temmerman / Asbl Cité Modèle : M-N. Dumeunier / MC-Cité Culture : A. Aller

FLH

Indien u uw nieuwsbrief liever in het Nederlands

dan in het Frans ontvangt, stuur een mail naar toctok@flh.brussels of een brief naar "De Lakense Haard, Toc-Tok, Dikke Beuklaan, 5A, 1020 Brussel".

Les Mutations au Foyer Laekenois

Qu'entend-on par « mutation » lorsqu'on habite un logement social, comment et auprès de qui introduire une demande, quels sont les délais d'attente ou les problèmes que l'on peut rencontrer en cours de parcours ? Voici un petit vade-mecum pour vous aider à y voir plus clair...

« Toute demande de mutation doit être introduite auprès du Service info FLH Location »

1. Qu'est-ce qu'une mutation ?

La mutation est le passage d'un logement « inadapté » à un logement « adapté » à la composition de la famille.

Votre logement peut être également :

- sur-adapté : vous avez 2 chambres en trop ;
- sous-adapté : il vous manque 2 chambres.

Tout habitant du FLH qui estime que le logement qu'il occupe ne répond plus aux besoins de sa famille, peut donc introduire une demande de mutation. Voici deux exemples très simples de composition de famille qui peuvent donner droit à une mutation :

- un couple a deux garçons (ou 2 filles), les 2 enfants peuvent loger dans la même chambre jusqu'à leurs 15 ans. Au-delà, chaque enfant doit avoir sa chambre
- un couple a un garçon et une fille, les 2 enfants peuvent loger dans la même chambre jusqu'à leurs 12 ans. Au-delà, chaque enfant doit avoir sa chambre.

Si la famille vit dans un logement de 2 chambres, elle peut donc introduire une demande pour un logement de 3 chambres. Un handicap éventuel peut également justifier une demande de chambre individuelle supplémentaire.

La mutation technique : attention, il existe également un autre type de mutation, qu'on appelle « technique » qui est liée à un dégât important survenu dans votre logement - dont vous n'êtes pas responsable - et qui rend celui-ci invivable. Une famille peut donc être parfois relogée dans un autre appartement.

2. Que faut-il savoir lorsqu'on introduit une demande?

Toute demande de mutation doit être introduite auprès du Service info FLH Location - Verhuring. Pour que la demande soit acceptée, il faut remplir un certain nombre de conditions :

- être déjà un locataire du FLH depuis 2 ans et ne pas avoir d'arriéré de loyer ;
- avoir pris soin du logement que l'on a occupé ;
- et bien sûr, il faut que la demande soit justifiée.

3. Que se passe-t-il une fois que votre demande est acceptée ?

Si vous recevez une réponse positive, vous obtenez à la date de l'accord un capital de 90 points, qui augmentera chaque année à la même date et qui déterminera votre place sur la liste d'attente.

4. La durée de l'attente

Différents facteurs peuvent influencer la liste d'attente :

- les demandes introduites par d'autres locataires : si par exemple vous introduisez une demande en 2019, qu'une autre famille introduit sa demande en 2020 mais que sa composition familiale est plus compliquée que la vôtre (elle a plus d'enfants des deux sexes, dont certains de plus de 15 ans, ou que l'un d'entre eux handicapé...), elle obtiendra plus de points plus vite et, après quelque temps, elle vous dépassera sur la liste d'attente ;
- il faut qu'un appartement qui réponde à vos besoins soit disponible ;
- un changement législatif peut bien sûr avoir une influence sur le temps d'attente. La liste d'attente est donc « vivante » et il faudra vous armer de patience car la procédure pourra durer quelques années.

5. Que se passe-t-il lorsque vous êtes au terme de la procédure?

Vous êtes le premier sur la liste d'attente et votre déménagement est imminent :

- un délégué de la SLRB (Société de Logement de la Région de Bruxelles) mène une « enquête sociale », il vérifie que l'appartement



qui vous est attribué correspond bien à votre composition familiale actuelle ;

- un nouveau bail est établi : pour les demandes introduites avant le 1^{er} janvier 2013, la durée du bail est indéterminée ; pour les demandes introduites après le 1^{er} janvier 2013, elle est déterminée pour une durée de 9 ans, ou indéterminée si vous avez plus de 65 ans.
- Un loyer est calculé sur base de vos revenus et sur le nombre de chambres de votre nouveau logement. Attention le mois du déménagement, deux loyers sont demandés, un pour l'appartement que l'on quitte, un pour celui où l'on emménage.
- Si vous avez une problème financier à ce moment, un plan de paiement peut être établi.

Toute l'information

Vous trouverez toutes les informations au Foyer Laekenois

Avenue de l'Arbre Ballon, 5A
1020 Bruxelles
téléphone : 02/479.00.48 ou 02/479.22.42
Fax : 02/478.49.36
email : info@flh.brussels

Nouveauté au Service Accueil

Service Accueil info - FLH

Dans la volonté d'améliorer votre confort, le Foyer Laekenois a partagé son service accueil sur deux sites. Nos bureaux appliquent désormais un nouvel horaire d'ouverture. Merci d'en prendre connaissance.

Cité Modèle

Avenue de l'Arbre Ballon 5A
- 1020 Bruxelles

Lundi 8:30 > 12:00
et
Vendredi 8:30 > 12:00

Proxinord

Chaussée d'Anvers 63 -
1000 Bruxelles

Mardi 8:30 > 12:00
et
Jeudi 8:30 > 12:00

Liesbet Temmerman

Nouvelle présidente du Foyer Laekenois



Liesbet Temmerman a pris en septembre dernier, la relève à la présidence du Foyer Laekenois.

Liesbet Temmerman est architecte de formation. Elle travaille en qualité d'architecte associée au bureau d'architecture Arkipel qu'elle a fondé en 2011 à Bruxelles avec Pierre Bernard. Mais, elle est également une citoyenne engagée : elle milite et exerce un mandat de présidente du conseil communal à la Ville de Bruxelles.

Elle est spécialisée en construction et en rénovation durable, avec une attention marquée à l'impact environnemental et sanitaire des matériaux et des éléments de construction sur notre environnement. De même, elle préconise le réemploi des matériaux et se concentre sur des constructions démontables et adaptables à différentes situations. Avec son bureau d'architecture Arkipel, installé en plein cœur de Bruxelles, place Rouppe, elle privilégie le durable, l'éco-construction et les approches participatives engagées. Sa démarche touche autant à l'architecture dans sa matérialité - elle choisit les matériaux de construction de façon raisonnable, analyse la manière dont ils vont évoluer dans le temps et examine comment éventuellement ils pourront être ensuite récupérés. Elle réfléchit également à la manière dont ces bâtiments vont s'inscrire dans le territoire, quelle sera la gestion alternative et participative de l'eau, de la biodiversité, de la santé, des déchets ou encore de l'énergie.

Son ambition comme présidente du FLH rejoint les objectifs qu'elle vise à la ville de Bruxelles : fournir un logement de qualité, financièrement accessible et adapté aux besoins à tout âge, ce qui représente pour elle un droit fondamental. Les espaces publics doivent être réfléchis à l'échelle des quartiers, des îlots et permettre à chacun de s'y épanouir, d'y déambuler sans entrave et sans pression à la consommation, de s'y (re)poser. La participation est sa priorité absolue.

Cité Modèle - immeuble 4

Fin de la rénovation de l'immeuble 4 à la Cité Modèle

Entièrement assaini, le chantier touche à sa fin. Le bâtiment possède 110 logements distribués en 14 appartements 1 chambre, et 96 appartements 2 chambres dont 14 destinés au PMR. L'immeuble bénéficie désormais d'une meilleure isolation thermique, respectant les normes de

conservation basse énergie. C'est dans le courant du premier semestre 2020 que les locataires pourront prendre possession des lieux. Après l'immeuble 4 et 5, le FLH poursuit son plan de rénovation de la Cité Modèle avec l'immeuble 2.



© images DETROIS

Héliport et Hélicarm

Atelier Groot Eiland, Velt et De Harmonie vous présentent Hélicarm. Hélicarm est un projet qui veut favoriser et organiser la durabilité, la cohésion sociale, la formation et l'intégration dans le quartier de l'Héliport. En collaboration avec ses habitants, les trois ASBL s'engagent à développer une agriculture urbaine professionnelle et des potagers collectifs dans les espaces verts du quartier. Les habitants pourront participer à de multiples activités et à la création d'un espace vert et agréable. Le projet proposera également des formations, des expériences de travail et du travail sur mesure à tous les habitants et particulièrement aux jeunes. Toutes les personnes intéressées par l'agriculture peuvent participer au projet du jardinage collectif de Velt, comme bénévole. Velt offre des formations techniques et toute la récolte est pour la consommation personnelle. Par ailleurs, Atelier Groot Eiland organise un potager urbain professionnel en collaboration avec des travailleurs impliqués dans cette spécialité. Les légumes qui sont cultivés là, y sont vendus direc-

tement aux restaurants bruxellois. Atelier Groot Eiland est une organisation qui a plus de 30 ans d'expérience dans l'insertion sociale et dispose de trois potagers urbains, situés à Molenbeek et Anderlecht. Velt asbl est spécialisée dans la création de jardins collectifs et propose un soutien technique et social. De Harmonie est une asbl, qui a ses racines dans le quartier et qui veut stimuler la participation des habitants. Les asbl veulent créer avec ce projet, de nouvelles activités et renforcer ainsi la dynamique et la cohésion sociale, tout en améliorant la propreté du quartier Héliport.

Envie de participer ?

Venez à la maison du quartier le Millénaire le mercredi 13 novembre 2019 et découvrez tout ! Entre 13h et 19h vous êtes bienvenu pour en apprendre plus et pour donner vos idées. Il y aura des animations pour des enfants et le goûter !
helifarm.info@gmail.com

Helifarm potager urbain



Avez-vous envie de rendre votre quartier vert et comestible? Alors venez jardiner avec vos voisins et cueillez votre propre récolte!

Voulez-vous apprendre en travaillant chez nous? Alors impliquez-vous dans ce potager professionnel.



Plus d'infos? Venez à la maison du quartier Millénaire le mercredi 13 novembre de 13h à 19h et participez! Nous avons besoin de vous!



en collaboration avec



Inauguration de cinq nouveaux immeubles à la Cité Modèle

La Cité Modèle, immense projet urbanistique et utopiste d'inspiration « corbuséenne », a vu le jour en 1958 et est le fruit du travail de l'architecte belge Renaat Braem.

« 159 logements qui sont sortis de terre »



Elle se voit aujourd'hui complétée par la construction de cinq nouveaux immeubles de logements, répartis sur la Chaussée Romaine et sur le Square de l'Améthyste.

Ces immeubles ont été inaugurés le 20 septembre dernier, en présence de Nawal Ben Hamou, Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale en charge du logement, Philippe Close, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, Dorien Robben, directrice générale adjointe représentant la SLRB, et sa présidente Brigitte de Pauw, Khalid Zian, échevin du Logement de la Ville de Bruxelles et enfin de Liesbet Temmerman, la présidente fraîchement désignée du Foyer Laekenois.

Tous se sont réjouis et félicités de l'achèvement de cet important chantier et de la qualité architecturale de l'ensemble dont la réalisation a été confiée à une association momentanée de bureaux d'architectes, B2Ai, A33, Atelier M a+p et Wessel de Jonge, tous guidés par une volonté commune, celle de « garder l'esprit de Braem mais de le traduire en normes contemporaines ». En effet, une attention très grande a été portée à la fois à l'acoustique et à l'isolation thermique pour offrir aux futurs habitants des lieux de vie qui répondent aux normes de confort actuelles.



© P. Van Gelooven

5 immeubles

Chaussée Romaine,
numéros 691, 695, 699, 703.

Square de l'Améthyste
numéro 010.





En tout, ce sont 159 logements qui sont donc sortis de terre, répartis sur cinq immeubles, quatre se trouvant sur la Chaussée Romaine et comprenant 12 niveaux dont 11 habitables, avec des appartements de une ou trois chambres.

Le cinquième immeuble étant de type habitat groupé - c'est-à-dire pourvu de deux espaces collectifs avec coin-cuisine que les plus âgés seront amenés à partager avec les plus jeunes, les moins valides avec les plus valides. Son implantation plus centrale sur le Square de l'Améthyste répond à la volonté du FLG de rapprocher ce type d'habitat du cœur de la Cité Modèle.

Redynamiser le site de la Cité Modèle en la dotant d'espaces collectifs supplémentaires, créer de nouveaux quartiers, en réhabiliter d'autres et arriver à des lieux de vie conviviaux, de partages et de services, telles étaient et sont encore les ambitions du FLH et de ses partenaires présents le jour de l'inauguration.

MC-Cité Culture

Portrait de Michael Damman



Michael Damman vient de rejoindre la Maison de la création où il occupe désormais une fonction de coordinateur et de chargé de projet.

Metteur en scène et anthropologue de formation, Michael a tout d'abord travaillé dans le monde du théâtre qu'il a ensuite quitté pour rejoindre l'asbl Mentor Escalier qui soutient l'éducation des Mena, des mineurs d'âge non accompagnés et réfugiés politiques. Pendant dix ans, il y a été le coordinateur du dispositif communautaire et a, avec ces jeunes de 14 à 30 ans, mené des projets collectifs et également artistiques, visant à leur faire découvrir la Belgique et ses habitants via des rencontres axées autour de leurs intérêts communs.

Ce double profil à la fois culturel et de médiation au sens large a intéressé la Maison de la création qui lui a donc confié une charge similaire avec les habitants et surtout les jeunes du quartier, de voir avec eux quelles sont leurs besoins, leurs envies et de mener des projets en commun.

Une idée, un projet, n'hésitez pas à le contacter !

AGENDA — MC - Cité Culture

NOVEMBRE

02/11
21:00 **Jour de Fête**
Concert

DÉCEMBRE

01/12
15:00 **Fenêtre Culturelle**
Concerts et scène ouverte
| Tout public - Gratuit

07/12
19:00 **Nagham Zikrayat**
Concert

Infos

Le 1 décembre pour fêter la fin des rénovations, une réception aura lieu à MC-Cité Culture.

Personnes de contact :

Nadya

nadya@maisondelacreation.org
0491/71.40.38

Michael

michael@maisondelacreation.org

La Fête de quartier de la Cité Modèle

C'est sous un beau soleil de fin d'été que s'est tenue ce 21 septembre la fête de quartier annuelle de la Cité Modèle, devant le bâtiment de la MC- Cité Culture.

De grandes tables étaient dressées où tous pouvaient se restaurer et se désaltérer, et différentes activités étaient accessibles à tous, petits et grands : un château gonflable, un mur d'escalade, mais aussi des concerts, une initiation aux claquettes... tout cela dans la bonne humeur.

Le service Jeunesse était présent avec des ateliers jeux et un atelier grimage qui a vu des enfants se transformer en beaux papillons colorés... Karim est responsable de l'équipe d'animateurs : « nous organisons des activités toute l'année pour les enfants de la Cité Modèle, où nous occupons des espaces dans le bâtiment de la MC-Cité Culture. Nous participons à la fête de quartier depuis déjà de nombreuses années et nous aimerions que plus d'enfants puissent y participer ainsi qu'à nos autres projets en général. Nous encourageons les familles à nous rejoindre, parfois nous voyons des adultes qui sont venus enfants, nous amener leurs propres enfants, et cela nous fait plaisir ».

D'autres stands, tenus par les membres d'associations de la Cité Modèle, proposaient également à la vente des confitures, des tartes, ou encore des légumes produits par les associations elles-mêmes.

Ernest s'occupe du potager et il raconte : « J'habite la Cité Modèle depuis déjà 30 ans et je connaissais bien celui qui a créé le potager.



Nous sommes une petite équipe de bénévoles, avec entre autres Renée et Najat, à y travailler. Nous vendons aujourd'hui ce que nous avons cultivé mais il est possible également de les acheter toute l'année, directement au potager. Les recettes des ventes vont à l'achat de graines, de semences, à l'entretien et à l'achat de nouveau matériel. Personne n'est rémunéré, et nous sommes bien sûr toujours à la recherche de volontaires pour nous aider ! » Avis à ceux et celles qui ont la main verte !

La Fête des lumières

Rendez-vous le 18 décembre !

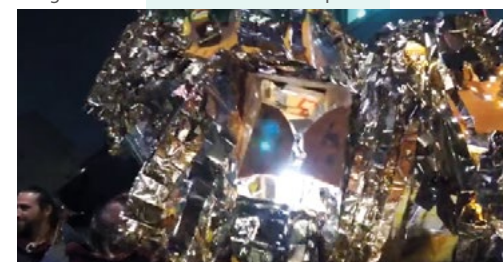
La Fête des Lumières de Laeken est une fête traditionnelle du quartier qui rassemble les associations et les habitants du quartier dans une parade lumineuse pour célébrer ensemble le solstice d'hiver et vaincre l'obscurité par la lumière. Cette année, la Fête des Lumières aura lieu le mercredi 18 décembre à 17h. La parade partira de l'école IPHS, rue Alfred Stevens et passera par la nouvelle fresque qui se situe rue Ter Plast et qui illustre cette fête populaire du quartier. Vous avez envie de participer à cette parade lumineuse avec un groupe (amis, voisins, classes, associations...) ? Contactez-nous !

Carole (PICOL ASBL) : c.barbe@picol.be ou Marie (Laeken Découverte ASBL) : laeken.decouverte@gmail.com

Plus d'infos et vidéos : www.picol.be



Images issues du site internet www.picol.be



AGENDA — FLH

HÉLIPAN

26/10 Remise des prix des balcons fleuris
+ cocktail de fin d'activité du comité Hélipan
Contact
Marie Rubio : 0479/22.61.81

BOWAWA

24/10, 15/11, et 6/12 De 13:00 à 15:00 / Goûter
Réservations :
Viviane Janssens : 0499/74.29.51

MELLERY

4/12 De 12:00 > 16:00 / Thé dansant + Saint-Nicolas
à 14:00 : Nico di Santy
petite restauration à 5 euros.



Nico di Santy, chanteur de coeur interprète pour vous les plus grands de la musique : Franck Sinatra - Luis Mariano - Andrea Boccelli - Edith Piaf - Dalida - Mike Brant et bien d'autres encore

Europalia - Roumanie



Le festival des arts Europalia existe depuis 1969 et depuis, tous les deux ans, il met à l'honneur un pays européen. Cette année, d'octobre 2019 à février 2020, c'est la Roumanie, son histoire, son peuple et sa culture que vous êtes invité.e.s à découvrir.

Quelques points forts de cet Europalia : la riche exposition consacrée au sculpteur et photographe Constantin Brancusi, l'un des artistes majeurs du XX^e siècle qui a eu une influence considérable. Une autre exposition, Perspectives, propose plutôt de découvrir l'identité nationale de la Roumanie, depuis le XIX^e siècle jusqu'à la chute de Ceaușescu et la révolution de 1989. Très varié, le programme met également en lumière des artistes contemporains comme le DJ Bogdan Orbita des DJ Orbita Lacustra, organisateurs de soirées secrètes à Bucarest et qui publie des perles obscures

et étranges sur sa chaîne Youtube sous le pseudo 'Psychosynth & OK Music'... Pour ceux qui préfèrent le cinéma, le théâtre ou la littérature, le choix est vaste également... Toutes ces activités sont organisées sur différents sites bruxellois (Bozar, le Brass...) et dans toute la Belgique et chaque lieu propose également une palette de réductions assez variée en fonction de l'âge, de l'emploi...)

Vous pourrez découvrir le programme complet sur le site d'europalia : www.europalia.eu. Des dossiers pédagogiques qui présentent l'histoire du pays et de sa culture y sont également disponibles.

Infos

www.europalia.eu